

Actes numériques du colloque

« Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?

Tentatives d'identification et de restitution, un chantier en cours »

23 et 24 mars 2017, Paris

« Les livres spoliés déposés à la Bibliothèque des langues orientales : une source pour l'histoire sociale et culturelle des diasporas d'Europe centrale orientale pour l'histoire sociale et culturelle des diasporas d'Europe centrale orientale en France »

Benjamin Guichard

Guichard Benjamin. « *Les livres spoliés déposés à la Bibliothèque des langues orientales : une source pour l'histoire sociale et culturelle des diasporas d'Europe centrale orientale pour l'histoire sociale et culturelle des diasporas d'Europe centrale orientale en France* » [en ligne]. In : Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?, Paris, 23-24 mars 2017. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2019. Format PDF.

Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68747-les-livres-spolies-deposes-a-la-bibliotheque-des-langues-orientales-une-source-pour-l-histoire-sociale-et-culturelle-des-diasporas-d-europe-centrale-orientale-pour-l-histoire-sociale-et-culturelle-des-diasporas-d-europe-centrale-orientale-en-france>

« [Creative Commons By-Nc-Nd](#) ». Ce document peut être partagé et utilisé à des fins non commerciales, à condition de citer son auteur et de ne pas créer d'œuvres dérivées.

L'ensemble des communication du colloque sont librement accessibles :

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68709-ou-sont-les-bibliotheques-spoliees-par-les-nazis>

Les contributions enrichies concernant les livres spoliés et déposés dans une quarantaine de bibliothèques françaises sont rassemblées dans :

Où sont les bibliothèques françaises spoliées par les nazis ? Presses de l'Enssib, avril 2019.

<https://presses.enssib.fr/catalogue/ou-sont-les-bibliotheques-francaises-spoliees-par-les-nazis>

« Les livres spoliés déposés à la Bibliothèque des langues orientales : une source pour l'histoire sociale et culturelle des diasporas d'Europe centrale et orientale en France »

Benjamin Guichard (BULAC)

Introduction : une amnésie institutionnelle

La BULAC, Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, a ouvert ses portes au public en 2011. Sa création est l'aboutissement d'un projet de rassemblement des fonds des bibliothèques universitaires parisiennes en langues du monde non-occidental et d'Europe centrale et orientale autour des collections de la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales (BIULO), née dans le sillage de l'École des langues orientales. Dans ce contexte, en 2003, une analyse approfondie des collections concernées a été menée. Voici ce qu'on peut y lire au sujet des fonds d'Europe centrale de la Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales :

« À partir de 1953, (...) les registres [d'inventaire] mentionnent des dons massifs inscrits comme « récupération » ou « rattrapage » sans plus de précision ».

Cinquante ans après leur catalogage, les collections spoliées pendant l'Occupation et déposées à la BIULO, car c'est bien d'elles qu'il s'agit, étaient totalement sorties de la mémoire de l'établissement. Des pages entières des registres figurant des « récupérations » avaient ainsi perdu toute signification. **[photo]**. La même année, dans le cadre de la restitution des archives trophées spoliées par les nazis et évacuées vers l'URSS, l'établissement se voyait remettre par le ministère français des Affaires étrangères, les notes de cours d'un ancien étudiant du cours de russe de Paul Boyer, Marcel Lévy.

En 2014, Martine Poulain a transmis à l'établissement les informations figurant dans les archives de la Commission de récupération artistique chargée à la fin de la guerre de récupérer et d'identifier les biens culturels spoliés sur le territoire français, lui faisant prendre conscience de la présence dans ses collections d'un nombre important d'ouvrages issus des spoliations perpétrées pendant l'Occupation nazie.

Le travail d'identification est donc une opération toute récente pour la BULAC. Ce colloque ouvre désormais un chapitre nouveau pour le travail d'identification, de documentation et d'informations des institutions et des familles qui peuvent être identifiés comme propriétaires des documents. Nous présenterons ici la nature des documents déposés à la BIULO, leur identification au sein des collections actuelles de la BULAC, une analyse de ces fonds et les premiers résultats des tentatives d'identification de leurs origines.

1. La sélection de la Commission de choix à destination de la BIULO

En 1949 et 1950, trois commissions de choix sont réunies par la sous-commission des livres de la Commission de la récupération artistique, chargé de recenser et de rapatrier les collections spoliées, pour attribuer les ouvrages qui n'ont pu être restitué depuis 1945. La Direction des bibliothèques universitaires est ensuite chargée de répartir les ouvrages entre bibliothèques universitaires. La Bibliothèque de l'École des langues orientales est choisie pour des ouvrages sélectionnés sur un critère avant tout linguistique (des ouvrages en langues orientales, à savoir des langues d'Europe centrale et orientale aussi bien que des langues d'Afrique et d'Asie) et des documents relatifs à la civilisation, l'histoire ou la littérature de ces pays. **[photo]**

Quinze caisses de livres et une caisse de documents précieux sont attribués en 1949. Trois autres



caisses complètent l'ensemble en 1950. Chacune de ces caisses est décrite par une évaluation du nombre de livres et la liste des langues ou, pour les langues occidentales, des thématiques des documents. Seuls quatre titres d'éditions du XVII^e siècle (3 ouvrages polonais, 1 livre français) et la mention de « 12 manuscrits arabes ou persans sur papier, la plupart reliés en maroquin » sont distingués car il s'agit sans aucun doute des pièces les plus précieuses. 19 caisses sont donc attribuées à la bibliothèque, constituant un ensemble de 3 126 volumes.

L'établissement était chargé, par circulaire, d'inscrire ces ouvrages sur un inventaire provisoire à diffuser largement pour permettre aux propriétaires, sans porter aucune marque de propriété. Au bout de trois ans, ces ouvrages pouvaient être intégrés au catalogue de l'établissement. En 1950 la directrice de la bibliothèque souligne les difficultés que présente l'établissement d'un inventaire dans des délais brefs compte tenu de la diversité linguistique des documents déposés. La réalisation de ce document reste une inconnue, même si un emploi est dégagé pour le mener à bien. Les descriptions sommaires mentionnées dans la correspondance entre la direction des Bibliothèques et l'établissement en 1949 et 1950 reste donc la seule source d'estimation de la nature de ces collections. On peut donner l'estimation suivante de la répartition des ouvrages en s'appuyant sur la description des caisses :

- L'orientalisme et l'africanisme représentent seulement 13,5 % de l'ensemble ;
- Les ouvrages sur l'Europe centrale et orientale en langues occidentales 10 % ;
- Les documents en langues d'Europe centrale et orientale constituent les trois quarts du dépôt ; le hongrois à lui seul représentant un gros tiers de l'ensemble (36,5%), le polonais, le tchèque et le roumain respectivement entre 10 % et 15 % chacun.

2. Quelles traces de ces collections spoliées à la BULAC ?

C'est Francis Richard, directeur scientifique de la BULAC jusqu'en 2014 qui, le premier, fit la relation entre les documents transmis par Martine Poulain et les mentions figurant dans les registres de dons. On relève ainsi 1 142 numéros d'inventaire identifiés comme « Récupération », notés entre janvier 1951 et février 1965. 92 % de ces inscriptions au registre sont toutefois réalisées en 1954, entre les mois de mai et le mois d'août. 4 ans après le dépôt de ces collections, l'établissement s'est donc engagé dans une opération de catalogage massif et d'intégration à ses collections des ouvrages déposés par la commission de choix.

Après vérification, dans douze cas au moins cette mention était abusive : pour un cas il s'agit d'un dépôt du ministère de la Guerre provenant d'une saisie réalisée lors de la guerre de Crimée 1856, dans 11 autres cas, les ouvrages déclarés sont postérieurs à 1945. La mention de « récupération » semble avoir gagné une certaine élasticité et n'a pas été utilisée avec une rigueur absolue. Le recoupement avec le catalogue permet d'aboutir à une liste de 1288 titres et 1413 exemplaires. On est donc loin des 3126 livres déposés à l'origine : c'est environ 44 % des ouvrages spoliés qu'on parvient à identifier aujourd'hui. **[tableau]**

On ne peut qu'émettre des hypothèses pour déterminer les raisons de cet écart : catalogage effectué sans signaler l'origine du dépôt ? Restitution ? Disparition ? La première hypothèse semble la plus probable ; il faut toutefois noter que les quatre éditions polonaises du XVII^e siècles distinctement signalées lors du dépôt de la Commission des choix, n'ont pas été retrouvées dans les registres d'inventaire ou le catalogue, tandis qu'aucun manuscrit n'est associé à une mention de récupération. Reste qu'il semble très délicat de déterminer quels sont les autres ouvrages spoliés : sur le corpus dépouillé, seuls 13 exemplaires portaient un timbre de la Commission de la récupération artistique.

[photo]

Aujourd'hui, l'ensemble des ouvrages signalés dans le catalogue informatisé est signalé comme « Ouvrages spoliés pendant la Seconde guerre mondiale, déposés à la BIULO par la Commission de choix de la Récupération artistique (1949-1950) » au niveau de sa notice d'exemplaire, information

récapitulée dans une liste disponible pour le public **[captures d'écran]**. Il faut préciser que 14 documents sont manquants ou ont été pilonné (2 cas). 49 ouvrages encore absents du catalogue informatisé (documents en arménien, grec, hébreu ou yiddish), ils seront prochainement signalés comme des récupérations par une note au crayon portée sur l'exemplaire afin de garder la trace de cette identification.

3. Profil de la collection : des pièces orientalistes aux bibliothèques domestiques de la diaspora

Qu'y trouve-t-on ?

La répartition linguistique et thématique des ouvrages identifiés correspond bien au profil des documents déposés par la Commission de choix, les ouvrages en langues d'Europe centrale et orientale représentant 75 % de l'ensemble, le hongrois à lui seul 40 %, suivi par le tchèque et le polonais (respectivement 12,5%). La place des langues extra-européennes est anecdotique (11 documents), le place de l'hébreu et du yiddish à peine plus importante (19 documents, soit 1,35%). Les ouvrages en langues occidentales se répartissent de façon assez similaire entre documents sur l'Europe centrale et orientale, d'une part, et documents sur les mondes extra-européens.

[diagramme]

Les dates de publications vont de 1617 à 1943 : mais seulement 29 ouvrages sont antérieurs à 1850, soit 2 % de l'ensemble. La moitié des dates d'éditions de la collection est postérieure à 1913, 16 % sont postérieures à 1930 et 11 % des documents ne sont toutefois pas datés. **[diagramme]**

À première vue, deux types de documents se distinguent nettement. D'une part, un petit ensemble d'ouvrages de collectionneurs amateurs d'orientalisme qui constituent les quelques pièces anciennes et éditions rares que venaient compléter les manuscrits arabes et persans et qui constituaient évidemment des pièces de prix. Pour l'instant, nos investigations n'ont pas permis d'identifier leur dernier propriétaire. Mais l'histoire de la circulation de certains exemplaires peut être partiellement retracée. Trois exemples parmi d'autres :

- les plus anciens documents sont les volumes d'une bible hébraïque imprimées à Genève en 1617 portant l'ex-libris du Séminaire de St-Sulpice à Paris, collection dispersée sous la Révolution – ces exemplaires ayant donc probablement échappé à la nationalisation au profit de propriétaires privés.
- une grammaire russe de la langue mongole, imprimée à St-Petersbourg par l'Église orthodoxe (presses du Saint-Synode), porte le timbre de l'ambassade du tsar à Pékin mais également un cachet du département commercial de la section moscovite des Éditions d'État soviétiques et un prix en rouble – l'ouvrage a donc certainement fait partie des nombreux livres de prix et œuvres d'art vendus à l'Ouest par le pouvoir soviétique à la recherche de devises dans les années 1930, un phénomène soigneusement étudié par Mikhail Dmitrievitch Afanas'ev.
- un récit du règne de Pierre le Grand du XVIIIe siècle, porte l'ex-libris de Cyrille Naryshkine, prince de la cour et proche de Nicolas II, mort en captivité en Russie soviétique en 1924 – l'ouvrage a peut-être lui aussi été vendu par le pouvoir soviétique après nationalisation. **[photo]**

À l'autre bout du spectre, le nombre très important d'ouvrage en langues d'Europe centrale et leurs dates de publications très récentes donnent plutôt l'image de bibliothèques domestiques. L'âge médian des livres relatifs à l'Europe centrale et orientale, toutes langues confondues et en excluant la Hongrie, car nous verrons que l'origine de ce fonds est particulière, est 1923. Il s'agit donc pour moitié de livres qui ont moins de vingt ans lors de leur spoliation. La nature des ouvrages corrobore ce constat. Romans, ouvrages de vulgarisation, livres illustrés (une collection très complète des œuvres de Karl Čapek par exemple), lexiques pratiques, encyclopédies populaires et savantes ou livres de cuisine donnent le témoignage saisissant de documents arrachés à un foyer : les dates d'achat sont souvent indiquées au crayon, une dédicace mentionnant un simple prénom et l'occasion d'une visite ou d'un anniversaire, des gribouillis d'enfants sur une page de garde. Plusieurs

conservent également le timbre de leur libraire, en France ou en Europe de l'Est, donnant des pistes pour reconstituer les axes de circulations de ces livres étrangers en France. **[photo]**

Il faut signaler que ces collections ont été cataloguées à une période de développement accéléré des collections d'Europe centrale et orientale à la bibliothèque des langues orientales. Si les chaires de polonais, de tchèque, de hongrois ou de roumain sont créées dans le sillage de la Première guerre mondiale, la place de ces collections reste très marginale, à la différence du russe qui a connu un développement marqué depuis la fin du XIXe siècle. Le milieu des années 1950 est une période de structuration du développement de ces fonds avec la mise en place de systèmes d'échanges et dons institutionnels dont les nouvelles démocraties populaires sont prolifiques. À cette occasion, des cotes « linguistiques » sont créées pour regrouper ces nouvelles entrées : les collections spoliées occupent ainsi une place de choix à la racine des cotes HON, TCH, POL ou ROU de la bibliothèque, représentant parfois plusieurs travées d'affilée et donnant l'image de l'importance de ces spoliations. Au sein des collections, ces récupérations représentent 30 % des ouvrages hongrois antérieurs à 1945 issus des collections de la BIULO, moins de 6 % pour les autres langues d'Europe centrale. L'arrivée de ces collections spoliées a donc contribué à faire évoluer le profil des collections de la Bibliothèque des langues orientales dans un contexte d'intérêt accru pour les langues d'Europe centrale.

4. Chantier d'identification, perspectives de restitution et d'étude

À ce jour, un peu plus de 60 % des documents identifiés ont été examinés de visu pour relever des marques de provenance (librairies, institutions) ou de propriétaires individuels. Un cinquième des ouvrages porte ainsi un élément d'identification, qu'il s'agisse d'un nom, d'une dédicace, d'une marque de libraire ou d'institution.

Ces traces sont systématiquement relevées, recoupées et regroupées ; la base d'institutions et de personnes spoliées mise en ligne par le Mémorial de la Shoah permet de vérifier et compléter les hypothèses. Les identifications réalisées, à une exception notable, ne révèlent pour l'instant qu'une présence très émiettée de bibliothèques identifiables.

Parmi les victimes de spoliations répertoriées dans les archives dépouillées par Martine Poulain et publiées sur le site du Mémorial de la Shoah, on peut citer :

- Jules Romains (1 livre) ;
- l'écrivain et traducteur d'origine tchèque, figure de la résistance tchèque à Londres, Gustave Winter (5 livres) ;
- les professeurs de droit S. Stern et Bernard Laverne (1 livre chacun) ;
- la bibliothèque russe Tourgueniev (1 livre) **[photo]**.

On peut également établir ou supposer d'autres origines, non répertoriées dans la base citée:

- le peintre Oktawian Jastrzembki, ministre du gouvernement polonais en exil de Londres (11 documents) **[photo]**,
- le cabinet de lecture de la librairie polonaise du boulevard Saint-Germain (3 livres) **[photo]**,
- l'organisation de scouts tchécoslovaque des Sokols à Paris (1 livre),
- la bibliothèque du musée provincial polonais de Kolymia, aujourd'hui en Ukraine (1 livre),

Un cas se distingue nettement, toutefois, et il explique à lui seul la très forte représentation de documents hongrois dans cet ensemble : celui d'Emile Horn, fils d'un exilé hongrois de 1848 qui a eu une activité intense de traducteur, journaliste et publiciste, correspondant de différentes académies et spécialiste de l'histoire de l'Église catholique hongroise, décédé à Paris en 1937. C'est une partie de sa bibliothèque de travail dont on dispose ici : des reliures portant son monogramme, de nombreuses dédicaces, des exemplaires truffés de notes ou de coupures de presse, des recueils

factices regroupant diverses brochures sous une même reliure. La moitié des ouvrages relatifs à la Hongrie sont antérieurs à 1907, un profil qui les distingue du caractère plus récent des ouvrages tchèques, roumains et polonais et signale le poids d'une bibliothèque savante d'érudition. **[photo]** 72 documents sont d'ores et déjà attribuables de façon certaine, on peut considérer que près d'un quart des ouvrages hongrois spoliés lui sont liés. Cette bibliothèque était sans aucun doute très importante car on ne disposerait ici que d'un fragment : en 1946, 4 caisses contenant 800 ouvrages furent remis à sa mandataire par la Commission de récupération et des archives localisées à la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle.

Une interrogation demeure : le sort de la bibliothèque de l'Institut français des hautes études de Roumanie dont on retrouve le cachet sur quelques ouvrages inclus dans les restitutions ; tandis que 470 autres documents sont signalés comme provenant de cette bibliothèque sans que le lien avec une restitution soit explicité. Des recherches complémentaires sur cette origine devront encore être menées pour savoir si l'entrée des collections de l'Institut français de Bucarest à l'École des langues orientales a suivi le trajet des spoliations et dépôts de la Commission de récupération ou s'il s'agit plutôt d'un rapatriement qui aurait suivi la fermeture de l'Institut français en 1948.

Conclusion

Après ce premier travail d'inventaire et de récolement, il reste désormais à la BULAC de terminer le travail de relevé et d'identification des marques d'appartenances et de les publier. Viendra ensuite la phase d'information des ayants droit et de partage des informations pouvant servir à préciser la nature et l'origine des différentes bibliothèques spoliées. Le colloque qui nous rassemble sera, à n'en pas douter, l'occasion de coordonner et formaliser ces pratiques.